



BUREAU DE L'ASSEMBLEE

AS/Bur/CB (2012) 12
3 décembre 2012

Aux membres de l'Assemblée

Carnet de bord de la réunion tenue à Andorra la Vella le 29 novembre 2012

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le jeudi 29 novembre 2012 à Andorra la Vella, sous la présidence de M. Jean-Claude Mignon, Président de l'Assemblée, en ce qui concerne:

- **Réunion de la Commission permanente (Andorra la Vella, 30 novembre 2012):** a examiné et a pris note du projet d'ordre du jour révisé et a décidé de recommander à la Commission permanente de tenir un débat sur des questions d'actualité politique comprenant une discussion sur « *Le cas de Malala Yousafzai et le droit à l'éducation pour les jeunes femmes* » et a désigné M. Luca Volontè (Italie, PPE/DC) pour l'introduire.
- **1^{ère} partie de la Session ordinaire de 2013 (Strasbourg, 21-25 janvier 2013):** a mis à jour l'avant-projet d'ordre du jour ;
- **Renvois et transmissions aux commissions:** a examiné et a approuvé les renvois et saisines des commissions et modifications des renvois tels qu'ils figurent en Annexe I ; sous réserve de ratification par la Commission permanente ;
- **Communications:** a pris note des communications de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, ainsi que du Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire ;
- **Observation d'élections:**
 - i. **Lignes directrices pour l'observation des élections par l'Assemblée parlementaire :** a examiné les lignes directrices révisées et a décidé de revenir sur ce point lors de sa prochaine réunion à la lumière d'un texte révisé ;
 - ii. **Réunion des Présidents de Commissions ad hoc pour l'observation d'élections, 22 janvier 2013 :** a pris note du projet d'ordre du jour ;
 - iii. **Elections législatives en Géorgie (1^{er} octobre 2012) :** a approuvé le rapport de la commission ad hoc ;
 - iv. **Elections législatives anticipées au Monténégro (14 octobre 2012) :** a approuvé le rapport de la commission ad hoc ;
 - v. **Elections législatives en Ukraine (28 octobre 2012) :** a approuvé le rapport de la commission ad hoc ;
- **Questions soulevées par les commissions:**
 - i.. **Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias :** a tenu un échange de vues sur le suivi à donner à la déclaration du Bureau du 5 octobre 2012 sur « Le Centre Nord-Sud et les pays arabes en transition » ; a décidé que l'Assemblée participerait au groupe de travail ad hoc du Comité des ministres sur l'avenir du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (Centre Nord-Sud) et a décidé de procéder à la nomination des membres lors de sa prochaine réunion ;

ii. *Commission des questions juridiques et des droits de l'homme* : a pris note de la décision de la commission de fusionner les rapports « Convention européenne sur la nationalité : application et propositions de solutions » et « L'accès à la nationalité », avec une date limite du 3 octobre 2013 pour le rapport fusionné.

- **Coopération avec le Parlement européen** : a écouté les interventions du Président et du Secrétaire Général de l'Assemblée concernant la réunion conjointe entre le Comité des Présidents et la Conférence des présidents du Parlement européen (Bruxelles, le 7 novembre 2012) ;

- **Projet de déclaration de la Commission permanente sur la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre 2012)** : a approuvé le projet de déclaration en vue de son adoption par la Commission permanente (Annexe II).

- **Séminaire sur le contrôle exercé par les parlements sur l'action du gouvernement, organisé par l'Assemblée parlementaire sur invitation du Parlement du Maroc (Rabat, 8 novembre 2012)** : a pris note du rapport ;

- **Composition de la Commission de suivi** : a désigné Lord John Prescott (Royaume-Uni, SOC) et M. Vyacheslav Fetisov (Fédération de Russie, GDE) à la Commission de suivi, sur la base des propositions présentées par les groupes politiques, sous réserve de ratification par la Commission permanente ;

- **Réunions en dehors de Strasbourg et de Paris** : voir Annexe III ;

- **Désignation des représentants de l'Assemblée à des activités officielles** : voir Annexe IV ;

- **Prochaines réunions:**

. a décidé de tenir ses prochaines réunions comme suit:

. Lundi 17 décembre 2012, Paris à 9h30 ;

. Lundi 21 janvier 2013, Strasbourg, à 8h00 ;

. Vendredi 25 janvier 2013, Strasbourg, à 8h30.

Ivi-Triin Odrats

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeur Général, Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directeur du bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

Annexe I

Renvois et transmissions aux commissions

Doc No.	Type du document	Titre du document	Commission concernée
13014	Proposition de résolution	La promotion de contenus médiatiques sur internet	renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias <i>pour en tenir compte dans la préparation du rapport sur « Le droit d'accès à Internet » (Renvoi 3892 du 1er octobre 2012)</i>
13046	Proposition de résolution	L'égalité et la non-discrimination dans l'accès à la justice	renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination <i>pour rapport</i>
13074	Proposition de résolution	Vers un nouveau modèle social européen : quelle vision sociale pour l'Europe de demain ?	renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable <i>pour rapport</i>
13075	Proposition de résolution	Les parlements unis pour combattre la violence sexuelle contre les enfants : bilan à mi-parcours de la campagne Un sur Cinq	renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable <i>pour rapport</i>
	Décision du Bureau	Les activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2012-2013	renvoi à la commission des questions politiques et de la démocratie <i>pour rapport</i>
	Décision du Bureau	L'accès des jeunes aux droits fondamentaux	renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias <i>pour rapport</i> et à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable <i>pour avis</i>

Modification des renvois

1. Combattre l'intolérance et la discrimination en Europe, notamment lorsqu'elles visent des chrétiens, Doc. 12932, Renvoi 3877 du 25 juin 2012

Renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*

2. L'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme et la Déclaration de Brighton, Renvoi 3864 du 27 avril 2012 et Nécessité de renforcer l'indépendance de la Cour européenne des droits de l'homme, Doc. 12940, Renvoi 3880 du 29 juin 2012

Renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour deux rapports séparés*

Demande de prolongation de renvoi (pour information)

Type du document	Titre du document	Commission concernée	No. Renvoi	Nouvelle date de validité
Décision du Bureau	Harmonisation des dispositions réglementaires et para-réglementaires concernant les procédures de suivi et de dialogue post-suivi	Commission du règlement, des immunités et des affaires institutionnelles	3673	30 avril 2013

Annexe II

Projet de déclaration de la Commission permanente sur la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre 2012)

La lutte contre la violence à l'égard des femmes ne peut pas être mise en attente par la crise économique

La violence à l'égard des femmes est une violation des droits humains. Les Etats ne doivent pas relâcher leurs efforts pour la prévenir, aider ses victimes et poursuivre les auteurs en justice, même en période de crise économique. Ceci est d'autant plus important à l'heure actuelle, où les statistiques révèlent une augmentation du nombre de cas de violence à l'égard des femmes et de violence domestique, probablement liée à la montée du chômage et à la situation socio-économique difficile de nombreux ménages.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe appelle les Etats membres à continuer d'allouer des fonds suffisants aux centres d'accueil et aux programmes d'assistance pour les victimes de violence.

De plus, l'Assemblée appelle les Etats membres à mettre davantage l'accent sur les mesures de prévention, en lançant notamment des activités et campagnes qui touchent le grand public et peuvent contribuer à l'évolution des mentalités. Le coût humain et financier de la prévention de la violence est bien inférieur au coût des mesures destinées à remédier à la violence, une fois qu'elle s'est produite.

Enfin, l'Assemblée exhorte à nouveau les Etats membres à prouver leur engagement à lutter contre la violence à l'égard des femmes en signant, s'ils ne l'ont pas encore fait, et en ratifiant la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul). Une fois entrée en vigueur, la Convention d'Istanbul contribuera concrètement à protéger les droits humains et à sauver des milliers de vies.

Annexe III

Réunions en dehors de Strasbourg et de Paris

Le Bureau a autorisé les réunions suivantes :

. la sous-commission ad hoc de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées à se réunir en Grèce (frontière avec la Turquie) du 14 au 16 janvier 2013 ;

. Commission des questions politiques et de la démocratie à se réunir à Rabat (Maroc) les 21 et 22 mars 2013 ;

Annexe IV

Désignation des représentants de l'Assemblée à des activités officielles

Le Bureau a désigné les membres suivants :

. M. Christopher Chope (Royaume-Uni, GDE), célébration du 10^e anniversaire de la CEPEJ, Strasbourg, 6 décembre 2012 ;

. M. Pietro Marcenaro (Italie, SOC), 7^e Assemblée Consultative des Parlementaires pour la Cour Pénale Internationale et l'Etat de Droit, célébrant 10 ans du Statut de Rome, Rome, du 10 au 11 décembre 2012 (sans frais pour l'Assemblée) ;

. M. José Mendes Bota (Portugal, PPE/DC), Conférence régionale sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, Helsinki, 17-18 janvier 2013.